

La mission première des Comptonales est de mettre en valeur et de promouvoir le travail et le savoir-faire des producteurs, transformateurs et chefs de la région, tout en assurant la transmission du patrimoine agroalimentaire régional.

Dates de l'événement : 23-24 septembre 2017 de 10 h à 17 h
60 producteurs répartis sur sept sites agroalimentaires dans le village de Compton.

LE PRODUCTEUR S'ENGAGE À :

- Provenir d'un établissement situé dans la région de Compton et environs (Cantons-de-l'Est).

Dégustations/coupons/ventes

- Proposer des dégustations de bouchées élaborées/cuisinées à partir de ses produits en échange de coupons (1 à 3 coupons maximum, 1 coupon = 1,25 \$ taxes incluses pour le visiteur).
- Ne pas dépasser 3 coupons par bouchée. Ne pas accepter d'argent en échange de dégustation.
- **Tout ce qui se mange sur place doit être vendu en échange de coupons, le prêt-à-manger doit se vendre en échange de coupons**, prière d'adapter vos portions.
- Suite à la dégustation, le producteur peut vendre ses produits que le client peut rapporter à la maison.
- Servir des bouchées *qualité Comptonales* et nous fournir la liste des bouchées qu'il servira. Le cœur de notre événement et sa promotion est bâti sur la saveur, l'originalité et la qualité des bouchées offertes.
- Il est fortement suggéré de travailler en collaboration avec les producteurs présents sur les sites assignés pour élaborer les bouchées.
- Ne jamais offrir de bouchées à un enfant de moins de 12 ans non accompagné d'un adulte.
- Connaître les allergènes et autres composants dans les bouchées offertes au public.
- Fournir un nombre suffisant de dégustations pour les deux jours de l'événement. On peut vous fournir des statistiques, mais l'organisation des Comptonales se dégage de toute responsabilité quant à la quantité de bouchées.
- Respecter les principes de l'événement en termes de coupons, c'est-à-dire : d'accepter les coupons verts (réguliers), les coupons bleus « gratuits » remis aux enfants et les coupons jaunes (autres). Ne pas accepter qu'un adulte utilise les coupons bleus (enfants) pour ses propres besoins.

Espace, aménagement kiosques

- Décorer son stand et apporter tout matériel dont il aura besoin pour la préparation de ses dégustations (ex. : matériel de cuisson, vaisselle, tables supplémentaires, chaises, glacières, glace, nappes, affichage, etc.).
- Indiquer ses besoins électriques à l'avance, **des coûts de 30 \$ plus taxes par prise de 15 A/120 V s'appliqueront**. Le producteur doit apporter les extensions nécessaires.

Permis

- Détenir et apporter les permis du MAPAQ appropriés et rencontrer ses exigences OU détenir le permis ou l'autorisation appropriée de la RACJ (consulter le guide offert pour plus de détails).

Horaire

- Être présent à la rencontre pré-événement de sa destination/site qui aura lieu fin août/début septembre (**rencontre obligatoire**, sinon, l'organisation peut refuser la présence du producteur).
- Être présent physiquement lors de l'évènement (2 personnes minimum par kiosque) :
 - 22 septembre : installation dans votre destination/site
 - 23 septembre : de 9 h 30 à 18 h (l'évènement se déroule de 10 h à 17 h)
 - 24 septembre : de 9 h 30 à 18 h (l'évènement se déroule de 10 h à 17 h)
- Aider au montage et démontage du site d'accueil et si possible fournir un bénévole pendant l'évènement (sécurité, environnement, circulation, etc.).

Évènement écoresponsable

- Utiliser uniquement de la vaisselle compostable. Toute vaisselle qui ne satisfait pas aux critères sera immédiatement remplacée à ses frais.

Matières acceptées	Matières refusées
<ul style="list-style-type: none"> - Assiette en carton compostable - Bâtonnet à café en bois - Bouteille de plastique - Bouteille en verre - Canette en aluminium - Contenant de lait ou de jus en carton - Nappe ou napperon en papier ou tissu - Sac en papier ou certifié compostable - Serviette de table en papier non blanchi - Ustensile en amidon compostable - Verre compostable <i>PLA ou verre en carton</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - Assiette en plastique - Bâtonnet à café en plastique - Nappe en vinyle - Petit gobelet de lait ou de beurre en plastique - Ustensiles en plastique - Verre et assiette de styromousse - Verre et coupe en plastique

- Avoir les contenants nécessaires (ex. : chaudières) pour le ramassage de la vaisselle compostable et gérer ses déchets en allant vider ses contenants de compost et recyclage dans les gros contenants prévus à cet effet sur chaque site.

Frais d'inscription

- Acquitter les FRAIS D'INSCRIPTION non-remboursable/non-transférable par chèque, à l'ordre de **Les Comptonales**.
- Si l'inscription est envoyée **AVANT** le 31 mars 2017, les frais sont de 250 \$ plus taxes (287,44 \$).
- Si l'inscription est envoyée **APRÈS** le 31 mars 2017, les frais sont de 300 \$ plus taxes (344,93 \$).



LES COMPTONALES ET/OU LA DESTINATION HÔTE S'ENGAGE À :

Promotion

- Promouvoir le PRODUCTEUR et son établissement sur son site Internet www.comptonales.com
- Inscrire le nom du Producteur et son établissement dans le programme officiel de l'évènement

Réseaux sociaux des Comptonales

Facebook : LesComptonales

Instagram : lescomptonales

Twitter : [@Comptonales](https://twitter.com/Comptonales)

Installations

- Fournir un abri ou un chapiteau (selon la destination)
- L'espace prévu par producteur dépendra du site qui lui sera assigné, habituellement l'espace alloué est de 8 à 10 pieds de large par 6 à 8 pieds de profond.
- Fournir une (1) table (3' x8') par stand (le producteur doit apporter ses chaises et son matériel supplémentaire).
- Pourvoir aux besoins en eau (chaude et froide), en installant une station d'eau près des kiosques.
- Fournir l'accès à un minimum de deux toilettes par site pour le public lors de l'évènement.
- Fournir un environnement salubre aux normes du MAPAQ, c'est-à-dire un stand à l'abri des intempéries, sur une surface solide, lisse, lavable et non toxique

CONDITIONS & RESPONSABILITÉS

LES COMPTONALES :

- Ne peut être tenue responsable des pertes ou dommages causés aux produits exposés ou à l'équipement non fourni par celle-ci.
- Ne peut être tenue responsable des vols d'argent ou autres qui pourraient survenir.

COUPONS

- Il est entendu que **0,65 \$ taxes incluses pour chaque coupon recueilli** (vert, jaune et bleu) sera remis au producteur. Un contenant de plastique sera remis au producteur pour recueillir les coupons. Le producteur devra remettre les coupons recueillis séparés par couleur **en paquet de 100** et compléter les rapports journaliers remis par Les Comptonales à la fin de chaque jour d'évènement. Un chèque sera envoyé par la poste au producteur fin octobre-début novembre suivant l'évènement.

N.B. Le concept des Comptonales consiste en la rotation de ses producteurs sur une des sept (7) destinations gourmande (sites). Veuillez noter que l'attribution d'une destination au producteur est une décision de l'organisation des Comptonales en collaboration avec les destinations hôtes. Votre destination vous sera confirmée au cours du mois d'août.

Au plaisir de vous accueillir!
L'équipe des Comptonales



Comptonales

CONTRAT DES PRODUCTEURS 2017

Entre : **Les Comptonales**,
3, chemin Hatley, Compton (Québec) J0B 1L0, Tél. : 819 835-9463
Courriel : direction@comptonales.com, www.comptonales.com

Et :

Nom du producteur/entreprise : _____

Nom du responsable : _____

Nom à inscrire sur le chèque de redevances : _____

Adresse postale : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Site web : _____

Numéro de permis du MAPAQ : RACJ:
OU Je certifie avoir l'autorisation de la RACJ pour participer aux Comptonales

Type de bouchées qui seront servies	Nombre de coupons

Location d'un espace 250 \$ plus taxes (287,44 \$)* Total de : 287,44 \$

* Si inscription reçue avant 31 mars

Besoins en électricité :

prises de 15 A, 120 V, 30 \$ par prise plus taxes (34,49 \$ par prise) Total de : _____ \$

Grand total à payer de : (location kiosque plus électricité) _____ \$

Je souhaite offrir un produit pour l'encan silencieux du Festin des Grâces du 1^{er} octobre
Description du produit offert et valeur : _____

J'ai lu le **Guide des producteurs** et j'accepte de me conformer aux conditions inscrites.

* L'organisation des Comptonales se réserve le droit d'accepter ou de refuser certaines candidatures, si elles ne conviennent pas aux exigences mentionnées dans le présent contrat ou par manque d'espace. Le producteur s'engage à faire parvenir le chèque de son inscription avec le contrat par la poste.

Signature du Producteur



Sonia Quirion, directrice générale

Date

Date